



COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau

Réunion du lundi 18 septembre 2023

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MME Patricia ARNOUX, MM. Alain BROCHE, Julien LANDUCCI, Francis MAGGI

Excusés : MM. Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Bernard JAMMES, Patrick SCALA

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

18h30, début des travaux.

INFORMATION DU PRESIDENT

Le président, présente un compte-rendu du séminaire LIGUE / DISTRICT qui s'est tenu le 12 septembre 2023.

- Croissance de 10% des licences féminines, notamment dans les catégories U13 à U19 F ;
- Concernant le Plan Mixité, le DCA doit pourvoir à trois sièges à la LMF. Demande est faite à Mme Patricia ARNOUX de sélectionner les 3 femmes, lors de la prochaine réunion de la Commission de féminisation du jeudi 21 septembre ;
- Bilan de la saison 2022 / 2023 de l'opération « Toutes Foot », 75 clubs de la LMF inscrits 26 dossiers déposés ;
- Présentation de l'organigramme de l'Equipe Technique Régionale (ETR) 2023/2024 ;
- Projets de réforme des championnats régionaux féminins, U14R et Seniors masculins.

REFORME DES CHAMPIONNATS SENIORS MASCULIN DE LA LMF

Le Président et les membres du Bureau Exécutif, dans le cadre de la réorganisation des compétitions Seniors de la LMF, souhaitent que les équipes de District, Seniors D1 et D2, soient parfaitement informées de l'organisation des championnats de la LMF afin de se préparer à y accéder.

Le District participe au vote des décisions lors de l'AG de la LMF, en représentation de ses clubs.

En conséquence, il est utile de connaître les avis et les réflexions des clubs sur les sujets. Pour ce faire, une réunion de présentation, d'information et votes sera organisée le samedi 07 octobre 2023 à 10h au siège du District, salle de réunion du rez-de-chaussée.

Les clubs concernés recevront une convocation individuelle.

VIE DES CLUBS

- Création d'Entente entre l'AS MONACO et l'US TURBIASQUE en U6 à U9, club porteur AS MONACO.

- Dans le cadre de l'article 155 des Règlements Généraux de la FFF, l'accord est donné à l'OGC Nice afin de faire évoluer une équipe U15 F en compétition U14 Brassage ;
- La demande de dérogation à l'article 42 des Règlements sportifs du DCA formulée par l'AS PEILLE est accordée à la vue des éléments exposés.

COMMISSIONS

M. ABED Chokri intègre la Commission des Coupes.

PLAN FEDERAL FORMATION DES DIRIGEANTS

Mme Elisabeth CATANIA est désignée par le Bureau Exécutif comme « Référent » PFFD auprès de la LMF.

AGENDA

District

- Jeudi 21 septembre Réunion de la Commission de Féminisation 19h00 au District 28 ;
- Jeudi 28 septembre ; Cion Structuration plénière à Paris : le président ;
- Du vendredi 13 au dimanche 15 octobre à Vichy ; réunion ANPDF secteur IV : le président, animateur de secteur ;
- Samedi 21 et dimanche 22 octobre : Les 40 ans du District des Alpes : le président ;
- Samedi 07 octobre : réunion réorganisation compétitions Seniors LMF au siège du DCA ;
- 07 et 08 octobre, réunion à Lille, du Bureau du Collège des Présidents de Districts ;
- Mardi 24 octobre 18h00 : CD de ligue à Aix : le président et les élus du CD ;
- Du 08 au 10 novembre : réunion à Nice de la Commission Labels ; organisation District par le président ;
- Vendredi 17 et Samedi 18 novembre : réunions des bureaux des Collèges des présidents de Ligue et District à Nice, et match France Gibraltar à l'Allianz. Le président du District organisateur de l'opération ;
- Lundi 04 décembre : CD District préparatoire AG du 19 ;
- Samedi 16 décembre : AG d'hiver de la FFF à Paris : le président ;
- Mardi 19 décembre à 19h00 : AG d'hiver du District à définir : lieu, organisation.

LMF :

AG d'hiver fixée le samedi 11 novembre 2023 à 15h00 (Ligue) ;

AG d'été fixée le samedi 15 juin 2024.

La séance est levée à 21h00.

Le Président,
M. Edouard DELAMOTTE

Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI